

CERTIFICAT D'ANIMATEUR DE RANDONNÉE DE PROXIMITÉ (2019)

***Vous êtes randonneur... Vous souhaitez acquérir les compétences
qui vous permettront d'animer un groupe de randonneurs sur une journée maximum...***

Participez au **stage qualifiant Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP)** organisé par le Comité départemental de la Randonnée pédestre des Pyrénées-Atlantiques (CDRP 64), sous l'égide de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée).

Le stage se décompose en :

- 1 jour (7 h) en présentiel : « tronc commun » ;
- 11 h de formation à distance (soit 5 h tronc commun + 6 h spécifiques) ;
- 1 jour en présentiel : stage spécifique et évaluation.

Le délai total peut varier de 6 semaines minimum à 4 mois maximum.

Pour connaître les dates de cette formation, consultez le calendrier des formations du CDRP 64 sur la page de son site : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/>

OBJECTIFS ET PRÉROGATIVES

L'Animateur de Randonnée de Proximité encadre des randonnées d'une journée maximum, sur des itinéraires répertoriés et cotés 1 ou 2 sur les critères effort et risques de la cotation fédérale.

CONDITIONS D'ACCÈS À CETTE FORMATION

- Être âgé de 18 ans révolus à la date d'entrée en formation ;
- être licencié (RandoPass non accepté) ;
- présenter un certificat de compétences PSC1, ou équivalent, de moins de 5 ans
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre ;
- maîtriser la lecture de carte et l'orientation pour randonner sur des itinéraires répertoriés en fournissant une attestation d'auto-évaluation de sa technique à télécharger sur cette page :

<https://documents.ffrandonnee.fr/formation/files/certif-randonnee-attestation-pre-requis.pdf>

PROGRAMME DE LA FORMATION

Tronc commun en présentiel (7 h)

- La Fédération Française de Randonnée, les formations, la plateforme de formation à distance Claroline ;
- l'animateur à la FFRandonnée et ses responsabilités, l'encadrement et l'animation d'une activité ;
- les clés de la réussite de l'animateur, la conduite face aux incidents et accidents ;
- les bases de la météo.

Tronc commun en formation à distance (5 h)

- La Fédération Française de Randonnée (approfondissement) ;
- approfondissement sur les responsabilités ;
- les besoins fondamentaux du corps ;
- connaissance de base de l'environnement ;
- les valeurs citoyennes.

Formation spécifique à distance (6 h)

- Comment construire un tableau de marche simplifié ;
- la cotation fédérale : apprendre à coter l'itinéraire choisi ;
- comment accueillir et prendre en charge un groupe de randonneurs ;
- l'équipement du randonneur : les chaussures, les vêtements, le sac à dos, les bâtons...
- le code de la route pour les piétons ;
- la charte du randonneur.

Formation spécifique en présentiel (7 h)

- Préparation, animation et conduite d'un groupe en randonnée ;
- connaissance des publics et gestion de groupe.

Évaluation

- Préparation d'une randonnée de proximité ;
- randonnée évaluative sur le terrain et entretien avec le jury.

LE TARIF

Le tarif 2019 est de 175 € (coût pédagogique) auquel il faut ajouter les frais annexes (fournitures, restauration, déplacement des formateurs).

LES FORMATEURS

Ce sont des formateurs fédéraux, formés et qualifiés par la FFRandonnée pour dispenser cette formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré-inscription

Vous devez vous pré-inscrire sur le site internet de la FFRandonnée (<https://formation.ffrandonnee.fr/>), pour réserver votre place au stage et pour que la Fédération puisse conserver la trace de votre attestation.

Inscription

Pour finaliser votre inscription, merci de nous envoyer votre dossier complet 3 semaines avant le début du stage à l'adresse suivante :

CDRP 64, Centre Nelson Paillou, 12, rue Prof. Garrigou Lagrange, CS 97538, 64075 Pau Cedex
☎ 05 59 14 18 80 ✉ cdrando64@gmail.com

Ce dossier comprend :

- 1) la fiche d'inscription, à télécharger ici : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/> ;
- 2) une photocopie de votre licence FFRandonnée en cours de validité ;
- 3) une photocopie de votre attestation de PSC1 de moins de 5 ans ;
- 4) une photocopie de votre certificat médical de moins d'un an (ou de moins de 3 ans accompagné de l'attestation de réponse négative au questionnaire santé) ;
- 5) un exemplaire de la fiche d'auto-évaluation des prérequis techniques (cf. ci-dessus) ;
- 6) un chèque du montant total du prix du stage à l'ordre de : CDRP 64.

Nous serons alors en mesure de valider votre inscription.

Vous recevrez, environ 10 jours à l'avance, une convocation au stage contenant les détails pratiques nécessaires à votre participation.

Cas d'annulation ou d'absence

Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'un écrit.

En cas d'annulation d'une inscription un mois avant le début de la formation, l'organisateur s'engage à rembourser l'intégralité de la somme versée.

En cas d'annulation entre 1 mois et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant versé reste dû.

En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début de la formation, l'organisateur se réserve le droit de facturer l'intégralité de la somme.

En cas de non participation totale ou partielle à la formation, l'organisateur facturera l'intégralité du coût de la formation.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de participants est insuffisant ou trop élevé (l'organisateur s'engage alors à rembourser l'intégralité du coût du stage sauf report de l'inscription à une date ultérieure et après acceptation du participant).

INFORMATION IMPORTANTE

Pour une bonne formation, nous sommes obligés de limiter le nombre de stagiaires à 6 par session. L'inscription définitive au stage se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Une liste d'attente, par ordre d'arrivée également, peut être constituée, sans garantie d'admission.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER au 05 59 14 18 80.